

RAPPORT ANNUEL DELEGATAIRE

Année 2019



Sommaire

1	LE GROUPE NICOLLIN	4
2	RAPPEL DES PRESTATIONS	6
2.1	Objet de la délégation	6
2.2	Organigramme hiérarchique et missions du personnel d'encadrement	7
2.3	La Structure NICOLLIN CAMARGUE	8
3	INFORMATIONS RELATIVES AUX PRESTATIONS DE COLLECTE	10
3.1	Synthèse des prestations	10
3.1.1	Prestation de collecte en porte à porte	10
3.1.2	Prestation de collecte des cartons des commerçants	10
3.1.3	Prestation de collecte sélective en Points d'Apports Volontaires	10
3.1.4	Prestation de lavage des bacs roulants	11
3.2	Données relatives aux tonnages	12
3.2.1	Etat récapitulatif des tonnages – Année 2019	12
3.2.2	Comparatif N / N-1	14
3.3	Personnels et matériels affectés	15
3.3.1	Synthèse des personnels affectés	15
3.3.2	Etat des formations dispensées en 2019	16
3.3.3	Matériels affectés à la DSP	18
4	INFORMATIONS RELATIVES AUX PRESTATIONS DE TRAITEMENT DES DECHETS	20
4.1	Nombre d'enlèvements de bennes par nature de déchets	20
4.2	Destination de traitement par benne et par nature de déchets	23
5	INDICATEURS RELATIFS AUX USAGERS DE LA STATION DE TRANSIT	24
5.1	Synthèse annuelle des usagers de la station de transit	24
5.2	Synthèse par type d'apport	24
5.3	Synthèse par usager	27
6	BILAN QUALITE Sécurité environnement	28
6.1	Bilan de l'AUDIT DE CERTIFICATION QSE	28
6.2	Politique managériale de « NICOLLIN CAMARGUE »	29
6.3	Bilan des réclamations NICOLLIN CAMARGUE	30
6.4	Etat des accidents du travail	31
7	BILAN FINANCIER	35

7.1	Détail de Facturation client	35
8	PROPOSITION D'AMELIORATION DU SERVICE	36
8.1	Programme de formation et de sensibilisation du personnel	36
8.1.1	Renouvellement des formations obligatoires	36
8.1.2	Formation continue	36
8.1.3	Sensibilisation aux risques liés aux addictions	38
8.2	Programme de communication auprès des usagers	39
8.2.1	Rappel du Contexte	39
8.2.2	Cibles et outils de communication	40

1 LE GROUPE NICOLLIN

Le groupe NICOLLIN, c'est d'abord une famille, constituée de femmes et d'hommes, d'amis, de collaborateurs, de sportifs et tant d'autres. Depuis 70 ans, nous nous construisons autour de valeurs simples, concrètes, ancrées dans la réalité. L'humain, les valeurs de travail et de la parole donnée occupent le premier rôle dans les motivations qui animent l'ensemble des équipes. En 2017, la 3ème génération de Nicollin vient de prendre la relève ayant à cœur de perpétuer toutes les passions qui font le ciment du Groupe, du football aux métiers de l'environnement en passant par la viticulture, nous œuvrons avec la même énergie à la continuité de cette belle histoire. A l'écoute, d'un monde qui bouge, nous nous efforçons d'allier notre authenticité et les opportunités que nous offrent les nouvelles technologies pour une amélioration continue de l'ensemble de nos actions.



AUTHENTIQUE
INNOVANT
HUMAIN

NOS VALEURS

« Fort de son expérience de 70 ans dans les métiers de l'environnement, le Groupe NICOLLIN est devenu un acteur incontournable de la collecte, du traitement des déchets et de la propreté urbaine - 3ème acteur français - ainsi que du nettoyage industriel. Parallèlement le groupe se développe à vitesse grand V dans la gestion de l'eau et l'ensemble des métiers de services.

Ce succès il le doit d'abord à l'idéal commun qui unit les dirigeants et les 5000 collaborateurs : offrir aux collectivités, aux entreprises et aux particuliers un travail de qualité irréprochable.

Il le doit ensuite à la prise en compte des enjeux du futur : un enjeu humain d'abord, car nos métiers nous engagent à assurer des conditions de travail dignes. Un enjeu environnemental ensuite, quand notre modèle tend de plus en plus à être circulaire et où le déchet et l'eau n'ont jamais autant été perçus comme des ressources essentielles. À l'image de notre engagement sportif au travers du Montpellier Hérault Sport Club, les valeurs de travail, d'engagement collectif et de rigueur sont le ciment de la réussite, qui passe par la proximité avec le client, l'écoute, l'échange, la transparence »

Olivier Nicollin - PDG

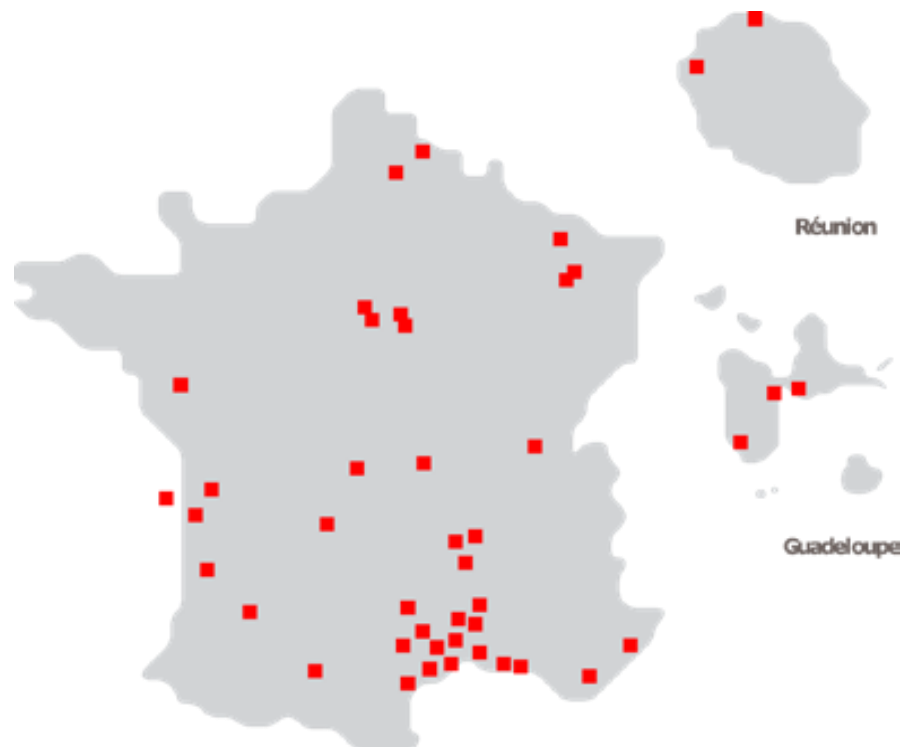
Le groupe Nicollin en 2017

4 Pôles d'activités

5000 Collaboratrices
Collaborateurs

310 Millions d'euros
de chiffres d'affaires

Une implantation
dans plus de
300 Collectivités et
des milliers d'entreprises
et de particuliers



2 RAPPEL DES PRESTATIONS

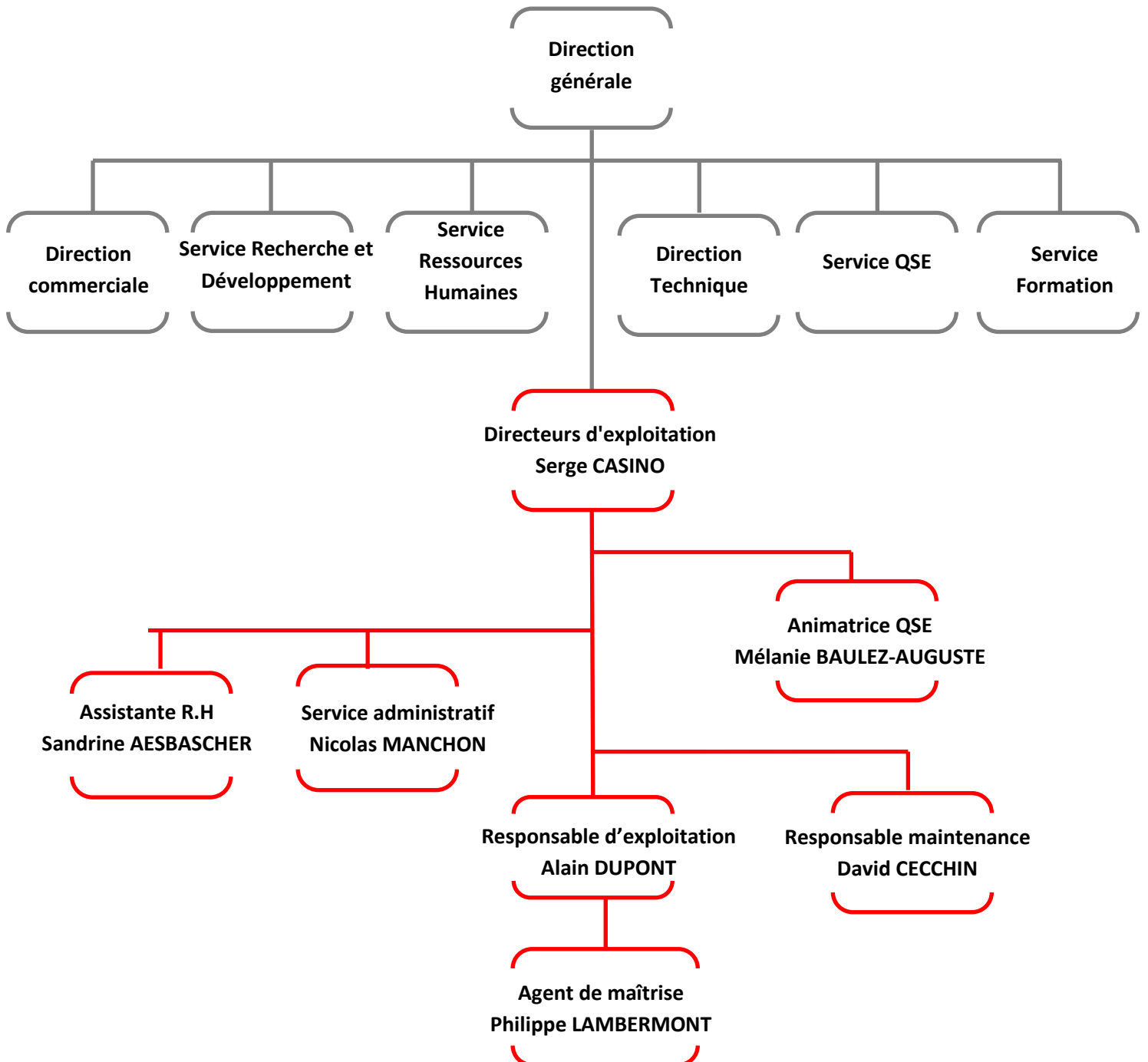
2.1 Objet de la délégation

La gestion du service inclut les prestations suivantes :

- La collecte des déchets ménagers et assimilés de l'ensemble du territoire de la commune des Saintes Maries de la Mer,
- La collecte sélective de l'ensemble du territoire de la commune des Saintes Maries de la Mer,
- La gestion de la déchèterie accessible aux usagers ainsi qu'aux professionnels,
- La gestion du quai de transfert,
- La gestion et la collecte des points d'apports volontaires permanents de déchets triés et non triés,
- La gestion des points d'apports volontaires occasionnels de déchets triés et non triés, mis en œuvre lors de manifestations régulières ou occasionnelles de la commune des Saintes Maries de la Mer,
- Le transport et le traitement des déchets.

2.2 Organigramme hiérarchique et missions du personnel d'encadrement

Nous détaillons ci-dessous, l'organigramme hiérarchique affecté aux besoins du présent marché ainsi que les missions du personnel d'encadrement :



2.3 La Structure NICOLLIN CAMARGUE

Désignation	Fonction	Coordonnées
Directeur d'Agence : Serge CASINO	<p>En qualité de Directeur d'Agence, il sera l'interlocuteur privilégié auprès de la Commune des Saintes Maries de la Mer concernant toutes les questions relatives au contrat.</p> <p>Il a l'autorité et la disponibilité nécessaire afin d'engager les moyens permettant de satisfaire aux obligations du présent marché.</p> <p>Il assure le contrôle et l'animation du personnel d'encadrement et garantit la bonne application de la réglementation sociale et des règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement.</p> <p>Il met en œuvre la politique d'investissement matériel et le renouvellement du parc.</p>	<p>☎ : 06 74 98 96 36</p> <p>@: s.casino@groupenicollin.com</p>
Responsable d'Exploitation : Alain DUPONT	<p>Il sera l'interlocuteur privilégié auprès de la Commune des Saintes Maries de la Mer concernant toutes les questions relatives au contrat.</p>	<p>☎ : 06 81 44 18 19</p> <p>@: a.dupont@groupenicollin.com</p>
Agent de maîtrise : Philippe LAMBERMONT	<p>Il assure tout le suivi terrain des prestations objet du présent marché et est en liaison permanente avec le personnel, ainsi qu'à l'écoute des services techniques des Saintes Maries de la Mer. Il réagira, sans délai, aux aléas d'exploitation qui pourraient se produire.</p> <p><i>Ses missions :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Contrôle qualité terrain (respect des consignes de travail, respect des itinéraires...) ● Réalisation des plannings, ● Analyse des difficultés rencontrées et information du directeur ● Interventions opérationnelles en cas d'incidents ou de difficultés ● Contrôle des moyens humains et matériels mis en œuvre. 	<p>☎ : 07 50 14 79 22</p> <p>@: p.lambermont@groupenicollin.com</p>
Secrétaire administratif Nicolas MANCHON	<p>Il a en charge toutes les opérations de facturation et de gestion administrative du contrat (<i>rappports d'activité mensuels et annuels, ...</i>)</p>	<p>☎ : 04 67 56 45 64</p> <p>@ : n.manchon@groupenicollin.com</p>

Désignation	Fonction	Coordonnées
Assistante Ressources Humaines Sandrine AESBASCHER	Elle a en charge toutes les opérations en lien avec le personnel (gestion des paies, A.T, formations, congés ...)	☎ : 07 89 87 31 53 @ : s.aesbascher@groupenicollin.com
Animatrice QSE Mélanie BAULEZ-AUGUSTE	Elle est en charge du suivi des indicateurs du système de management de la qualité (<i>actions préventives/actions correctives...</i>) ainsi que de toutes les actions en matière de sécurité sur (<i>Réalisation des protocoles de sécurité, des plans de prévention</i>).	☎ : 07 78 05 03 60 @ : m.auguste@groupenicollin.com
Responsable maintenance David CECCHIN	Il assure la gestion du parc matériel roulant ainsi que la maintenance et l'entretien des véhicules et des équipements.	☎ : 04 67 56 4564 @ : d.cecchin@groupenicollin.com

3 INFORMATIONS RELATIVES AUX PRESTATIONS DE COLLECTE

3.1 Synthèse des prestations

Les saisons sont définies comme suit en fonction des prestations.

3.1.1 Prestation de collecte en porte à porte

Périodes	Dates concernées	Fréquence de collecte des ordures ménagères		
		Hameaux / extérieurs	Périphérie et quartiers	Centre-ville
Saison Basse 28 semaines	16 septembre au 31 mars	C3	C7	C7
Saison intermédiaire 11 semaines	1er avril au 14 Juin	C4	C7	C14
Saison Haute 13 semaines	15 juin au 15 septembre	C7	C7	C14

3.1.2 Prestation de collecte des cartons des commerçants

Périodes	Dates concernées	Cartons des commerçants
Saison Basse 28 semaines	16 septembre au 31 mars	1 fois par semaine
Saison intermédiaire 11 semaines	1er avril au 14 Juin	7 fois par semaine
Saison Haute 13 semaines	15 juin au 15 septembre	7 fois par semaine

3.1.3 Prestation de collecte sélective en Points d'Apports Volontaires

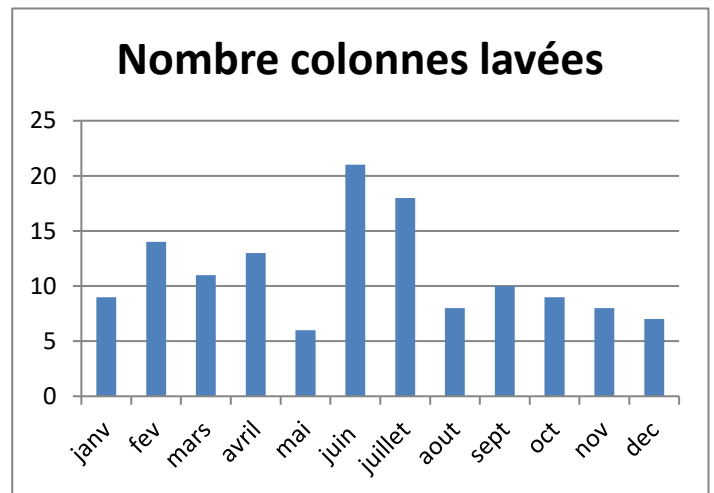
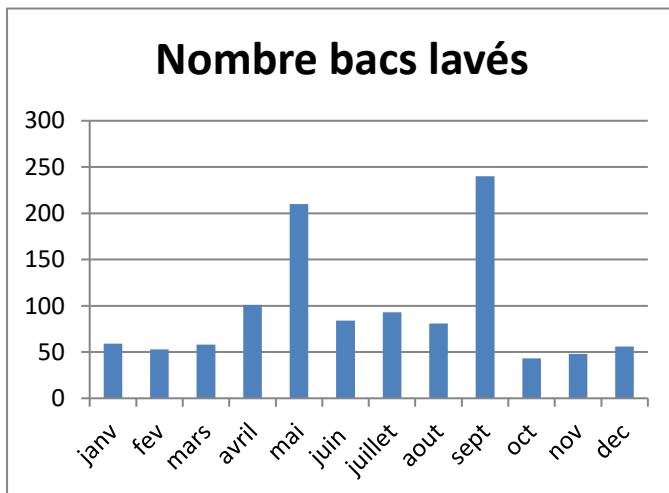
Périodes	Dates concernées	Emballages	Papiers	Verre
Saison Basse 28 semaines	16 septembre au 31 mars	2 fois par mois	2 fois par mois	2 fois par mois
Saison intermédiaire 11 semaines	1er avril au 14 Juin	2 fois par mois	2 fois par mois	2 fois par mois
Saison Haute 13 semaines	15 juin au 15 septembre	1 fois par semaine	1 fois par semaine	1 fois par semaine

3.1.4 Prestation de lavage des bacs roulants

Prestation	Fréquence
Lavage du parc de bacs	4 fois par an
Lavage du parc de bacs sensibles	1 fois par semaine

Nombre de bacs lavés sur 2019 :

2019	Nbre bacs lavés	Nbre colonnes lavées
janv	59	9
fev	53	14
mars	58	11
avril	101	13
mai	210	6
juin	84	21
juillet	93	18
aout	81	8
sept	240	10
oct	43	9
nov	48	8
dec	56	7
TOTAL	1126	134

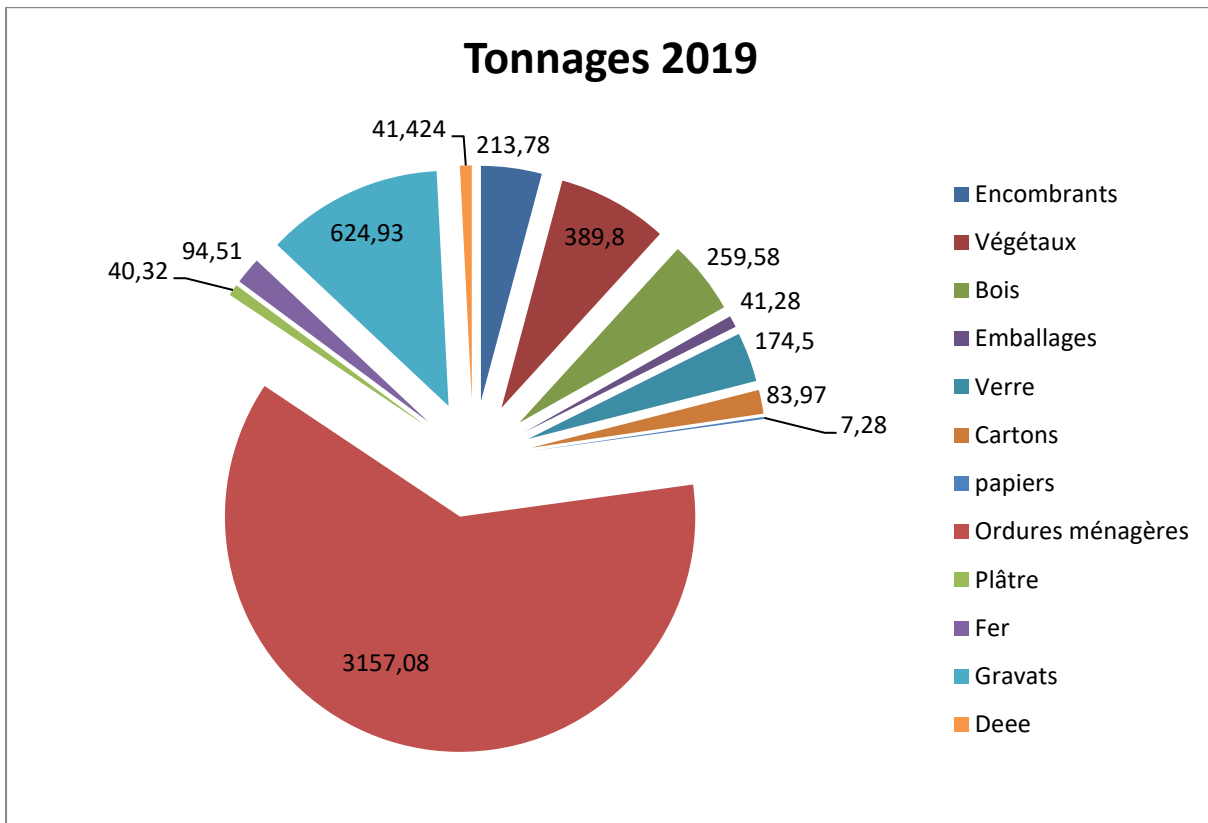


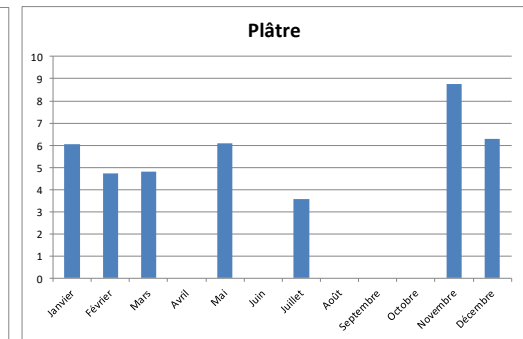
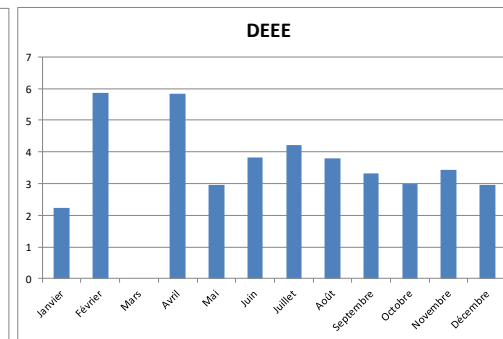
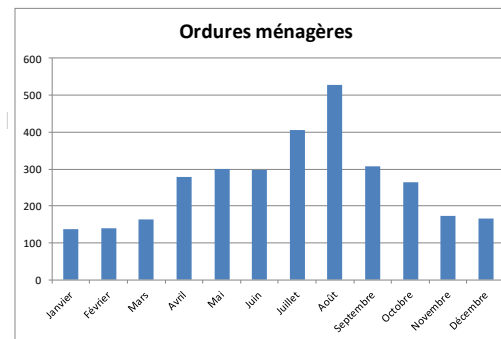
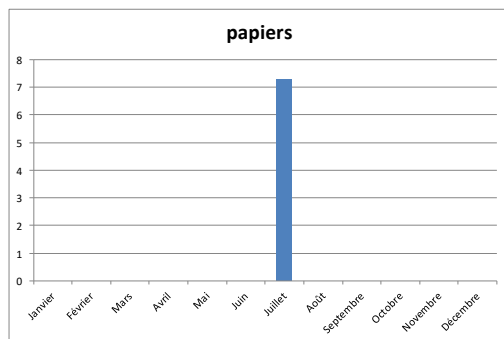
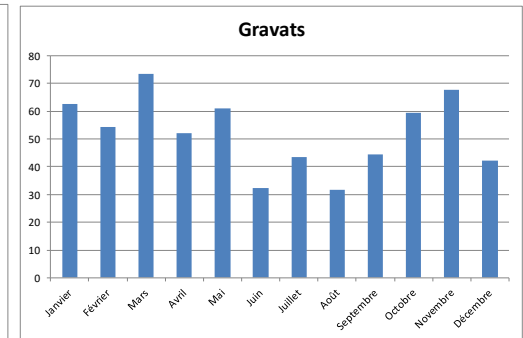
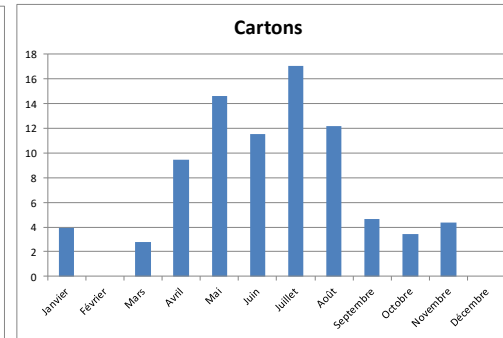
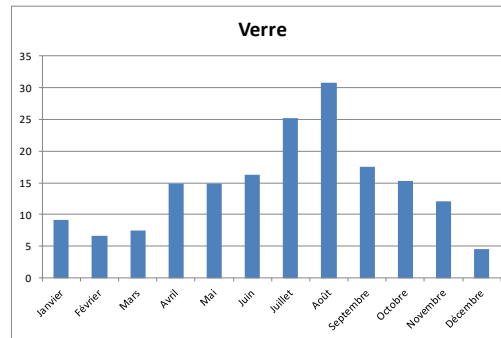
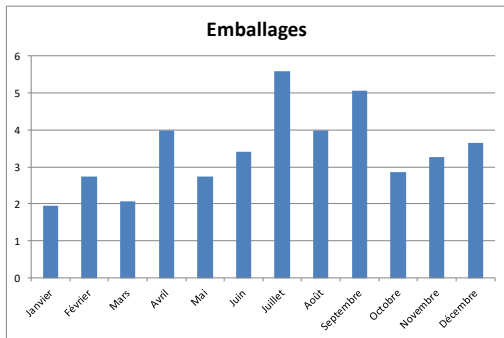
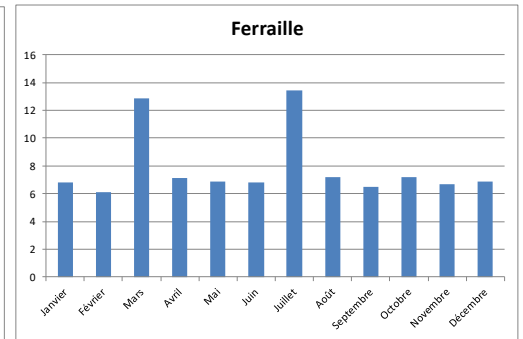
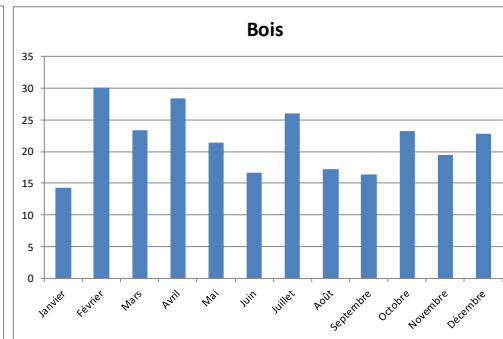
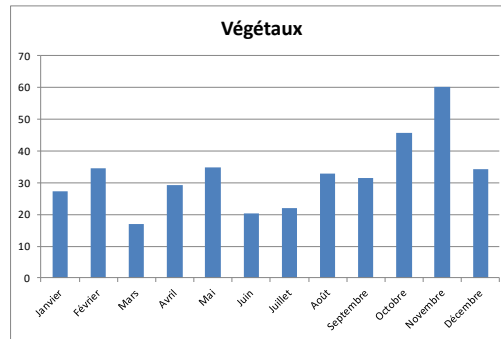
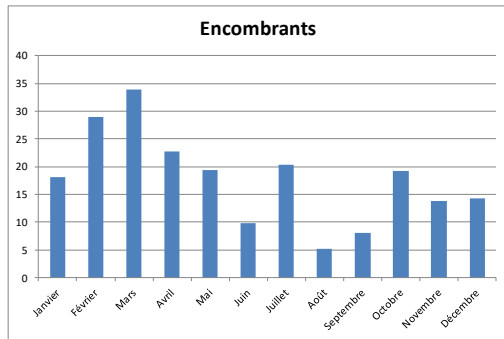
3.2 Données relatives aux tonnages

3.2.1 Etat récapitulatif des tonnages – Année 2019

2019	Encombrants	Végétaux	Bois	Emballages	Verre	Cartons	papiers	Ordures ménagères	Plâtre	Fer	Gravats	Deee	Huiles Usagées Minérales	Huiles Usagées Alimentaires (en litres)
Janvier	18,06	27,44	14,32	1,96	9,16	3,96	0	136,56	6,06	6,8	62,69	2,245		
Février	28,9	34,46	30,06	2,74	6,62	0	0	138,5	4,74	6,1	54,18	5,853		
Mars	33,82	16,9	23,4	2,06	7,44	2,8	0	163,12	4,8	12,87	73,53	0		
Avril	22,78	29,14	28,44	3,98	14,8	9,46	0	278,9	0	7,1	52	5,845		
Mai	19,36	34,88	21,48	2,74	14,9	14,62	0	299,74	6,1	6,9	61,15	2,96		780
Juin	9,82	20,24	16,74	3,42	16,22	11,52	0	297,56	0	6,8	32,48	3,817		
Juillet	20,4	22,08	26,02	5,58	25,22	17,04	7,28	405	3,58	13,46	43,6	4,206		
Août	5,24	32,94	17,24	3,98	30,76	12,17	0	528,85	0	7,2	31,55	3,789		1320
Septembre	8,08	31,44	16,34	5,06	17,48	4,65	0	306,29	0	6,48	44,5	3,336		
Octobre	19,2	45,84	23,24	2,86	15,22	3,4	0	263,16	0	7,2	59,3	2,979		
Novembre	13,86	60,18	19,52	3,26	12,14	4,35	0	174,02	8,74	6,7	67,7	3,425		
Décembre	14,26	34,26	22,78	3,64	4,54	0	0	165,38	6,3	6,9	42,25	2,969	0,72	
	213,78	389,8	259,58	41,28	174,5	83,97	7,28	3157,08	40,32	94,51	624,93	41,424	0,72	2100

** **Le flux papier**, collecté en Points d'Apports Volontaires, fait l'objet d'un vidage intermédiaire dans une benne située dans l'enceinte de la station de transit (vidage de cette benne, 1 fois par an pour l'année 2019).





3.2.2 Comparatif N / N-1

Comparatifs	Encombrants	Végétaux	Bois	Emballages	Verre	Cartons	papiers	Ordures ménagères
2019	213,78	389,8	259,58	41,28	174,5	83,97	7,28	3157,08
2018	275,4	430	223,1	39,3	162,5	32	8,2	3241,9

Flux en baisse	-61,62	-40,2					-0,92	-84,82
Flux en hausse			36,48	1,98	12	51,97		

3.3 Personnels et matériels affectés

3.3.1 Synthèse des personnels affectés

Nom	Poste	Contrat	Date de naissance	Ancienneté	Heures travaillées	Heures payées	Activité	secteur	Rythme	Temps travail
BONNEAU Grégory	Equipier	CDI	03/05/1974	01/12/2016	1789,81H	1820,04H	Collecte	Lavage conteneurs + encombrants	Sur 6 jours	5,83
CASAS Olivier	Equipier	CDI	15/12/1079	03/12/2018	1789,81H	1820,04H	Collecte	Collecte	Sur 6 jours	5,83
KABBARI Khalid	Equipier	CDI	26/07/1985	01/12/2016	1789,81H	1820,04H	Collecte	Collecte	Sur 6 jours	5,83
LAMBERMONT Philippe	Chef d'équipe	CDI	16/03/1964	01/12/2016	1789,81H	1820,04H	Collecte	Tous secteurs	Sur 6 jours	5,83
PERISSE Cyril	Chauffeur	CDI	07/11/1973	15/05/2017	1043,57H	1155,97H	Collecte	Centre-ville	Sur 6 jours	5,83
ROUVIN Kevin	Gardien	CDI	15/12/1992	01/12/2016	1743,17H	1820,04H	Déchèterie	Déchèterie	Sur 6 jours	5,83
SCHERRER Dominique	Equipier	CDI	26/08/1964	01/12/2016	1603,25H	1711,26H	Collecte	Centre-ville	Sur 6 jours	5,83
TORRES manuel	Equipier	CDI	16/01/1992	01/12/2016	1795,64H	1820,04H	Collecte		Sur 6 jours	5,83
BASSO François (Société Méditerranéenne de Nettoyement)	Chauffeur	CDI	24/03/1961	02/03/1980	1381,71H	1820,04H	Collecte	Extérieurs	Sur 6 jours	5,83
Martinez Frédéric (Société Méditerranéenne de Nettoyement)	Chauffeur	CDI	09/05/1965	02/05/1985	1596,00H	1820,04H	Quai de transfert	-	Sur 6 jours	5,83
DUPONT Alain (Société Méditerranéenne de Nettoyement)	Agent de maîtrise / Surveillant	CDI	27/10/1956	08/10/1979	1617,00H	1820,04H		Tous secteurs	Sur 6 jours	5,83

3.3.2 Etat des formations dispensées en 2019

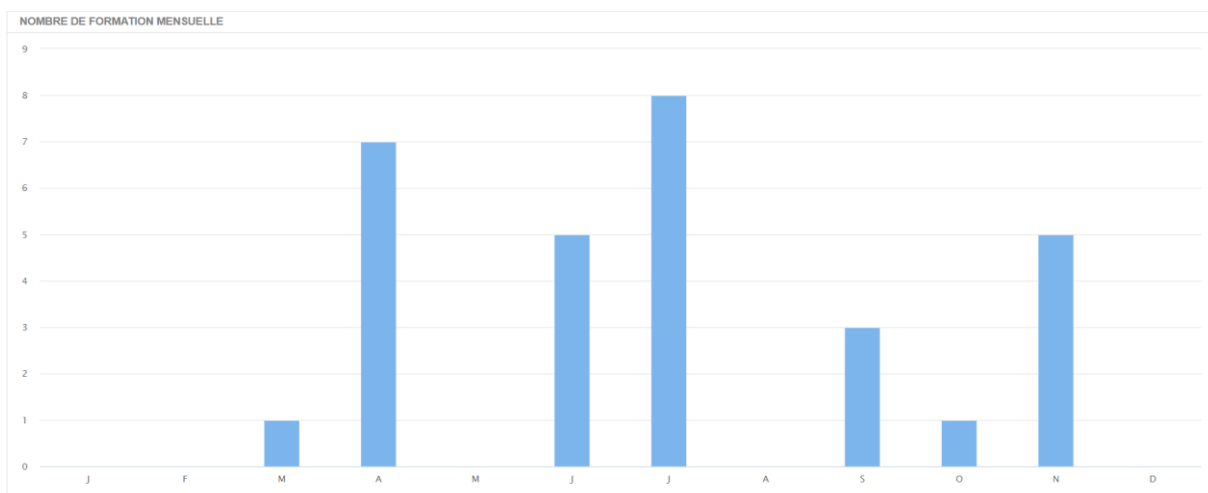
Élément essentiel à la stratégie globale du Groupe, la formation constitue un levier de promotion et de dialogue permanent avec l'ensemble des parties prenantes.

Mme Patricia JARLOT, en qualité de Responsable formation du Groupe NICOLLIN, est la garante de la mise en œuvre de cette stratégie.

Notre objectif est double :

- ▶ **Poursuivre la politique de suivi du respect des obligations légales et règlementaires**
- ▶ **Assurer à nos salariés la construction de parcours professionnalisant qui s'inscrivent dans le cadre de la formation tout au long de leur vie.**

Dans le cadre du présent marché, un plan de formation est établi chaque année. Il est réalisé en fonction des besoins de formation exprimés, notamment avec le supérieur hiérarchique (Monsieur Serge CASINO) mais aussi par le salarié lors des entretiens professionnels, des budgets alloués, des axes prioritaires de développement, et de la politique de gestion prévisionnelle des emplois.



Pour l'année 2019, l'intégralité des agents affectés au marché ont suivi un ré-accueil au poste.

Ces accueils permettent de rappeler aux agents les modes opératoires en vigueur ainsi que les consignes de sécurité et de prévenir les risques aux postes et ainsi éviter les accidents du travail.

NICOLLIN CAMARGUE a également dispensé les formations suivantes :

Formations 2019	Date de fin	Durée (h)
Procédure d'Urgence Evacuation	17/07/2019	0.5
Procédure d'Urgence Déversement d'hydrocarbure, d'huile ou de produit chimique	04/06/2019	0.5
F.C.O.	04/07/2019	35
Formation à la manipulation des extincteurs	24/09/2019	3
Gestes et postures	11/10/2019	7
Sensibilisation à l'ergonomie	19/11/2019	1
Equipements: PACK MAT	01/04/2019	2
Quart d'heure sécurité - Risques liés à l'activité physique	19/11/2019	0.25

3.3.3 Matériels affectés à la DSP

Immatriculation	Type	Date d'immatriculation	Châssis / moteur	Norme	Benne / Basculeur	Affectation	Kilomètres
BC 304 PS	Mini benne	03/11/2010	Mini benne NISSAN 3,5 T	EURO 6	Provence benne Compactrice	Collecte centre-ville	91964
AL 584 WW	Benne à Ordures ménagères	11/12/2001	RENAULT PREMIUM PTAC 19 T	EURO 3	FAUN 16 m ³ - Basculeur simple peigne FAUN	Collecte des extérieurs	286692
AC608CB	Ampliroll	23/07/2009	Ampliroll	EURO 4	DALBY SHM3	Bennes et caisson	533223
DS 785 YH	Benne à Ordures ménagères	30/06/2015	RENAULT MIDLUM PTAC 12 T	EURO 6	SEMAT CARGOPAC 9 m ³ - Basculeur simple peigne TERBERG	Collecte Centre-ville	33483
DL 531 RK	Véhicule Plateau	12/11/2014	Véhicule Plateau - 3,5 T	EURO 5	JPM	Encombrants	66333
ET 924 MQ	Véhicule Plateau	03/08/2005	Toyota Plateau KARCHER + Désherbage	EURO 5	GRUPE KARCHER EIM MIRAGE MODELE SKID-13LITRES MINUTE 150 BA GROUPE DESEHERB EIM MIRAGE MODELESKID PULVE 30 BAR 19 LITRES	Lavage des conteneurs	32090
180 APT 34	Ampliroll	06/09/2000	Ampliroll	EURO 2	MARREL AL 20000	Bennes et caisson	
_	Compacteur	janv-01	DEUTZ Diesel F2L2011		Packmatt mobile PK 401 - JSB Construction	TASSEUR DE BENNE	/
AB204WJ	Mini benne	09/07/2009	Mini benne TOYOTA 3,5 T	EURO 4	Provence benne Compactrice	Collecte centre-ville	197708
AX401MT	Benne à Ordures ménagères	27/07/2010	RENAULT PTAC 19 T	EURO 4	FAUN 16 m ³ - Basculeur simple peigne FAUN	Collecte des extérieurs	234090

3.3.3.1 Synthèse des contrôles et vérifications périodiques réglementaires réalisées en 2019

La Société NICOLLIN CAMARGUE a effectué en 2019 l'ensemble des contrôles et vérifications périodiques obligatoires afin d'être en conformité avec la réglementation et de garantir la sécurité de son personnel.

PLANNING DES CONTRÔLES ET VERIFICATIONS PERIODIQUES REGLEMENTAIRES 2019														
Intitulé du contrôle	Fréquence du contrôle	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	CONFORMITE
Vérifications extincteurs site (Q4)	Annuelle													Conforme
Vérifications extincteurs véhicules	Annuelle													Conforme
Vérifications internes extincteurs site	Annuelle													Conforme
Vérifications électrique (Q18)	Annuelle													Conforme
Vérifications compacteur fixe PRESSOR	Annuelle													Conforme
Vérifications système de levage	Trimestrielle													Conforme
PACKMAT	Annuelle													Conforme
Portes sectionnelles	Annuelle													Conforme
Barrière levante	Annuelle													Conforme
Vérification pont bascule	Annuelle													Conforme

Les vérifications périodiques ont conclu à une conformité des installations et équipements.

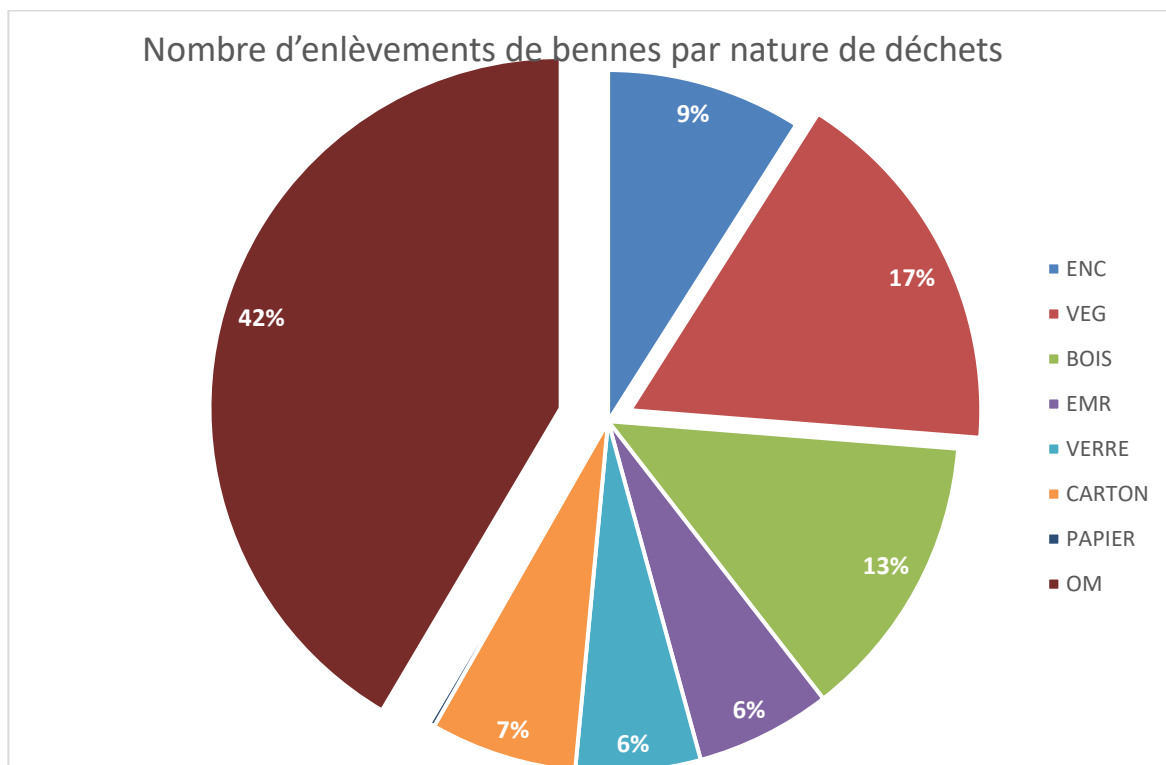
Suite à la vérification de 2019, des travaux électriques permettant d'éliminer tout risque incendie ont été réalisés.

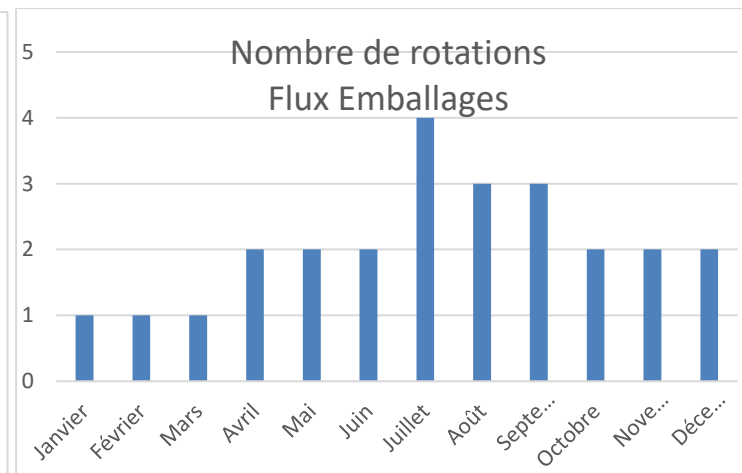
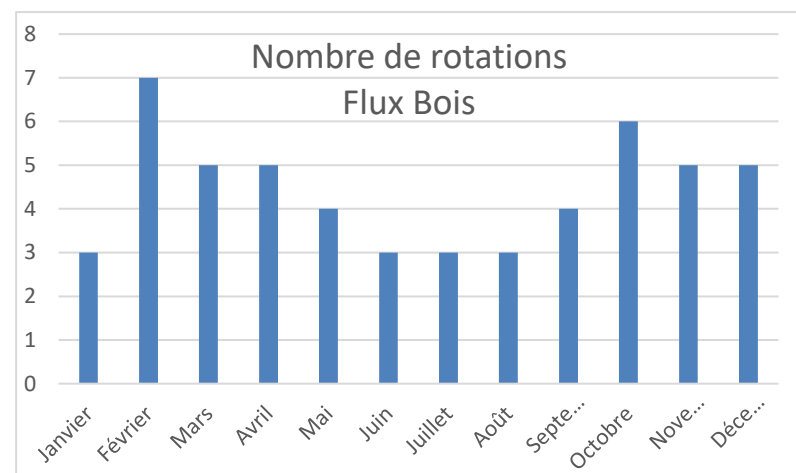
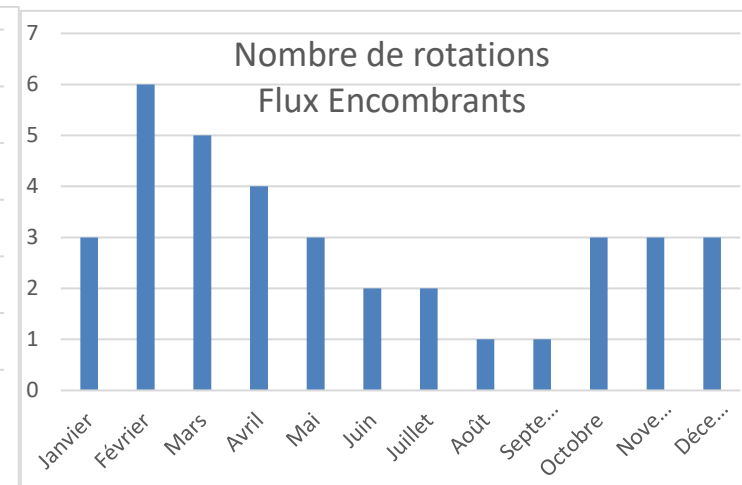
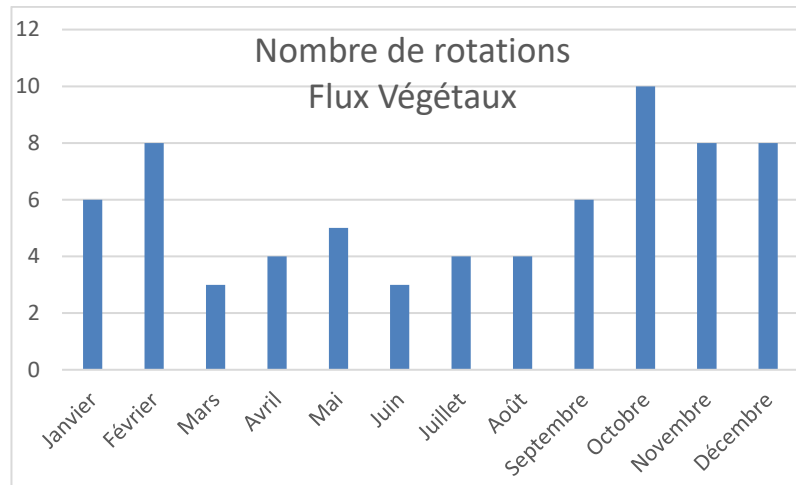
Note : Une dératisation des lieux est effectuée.

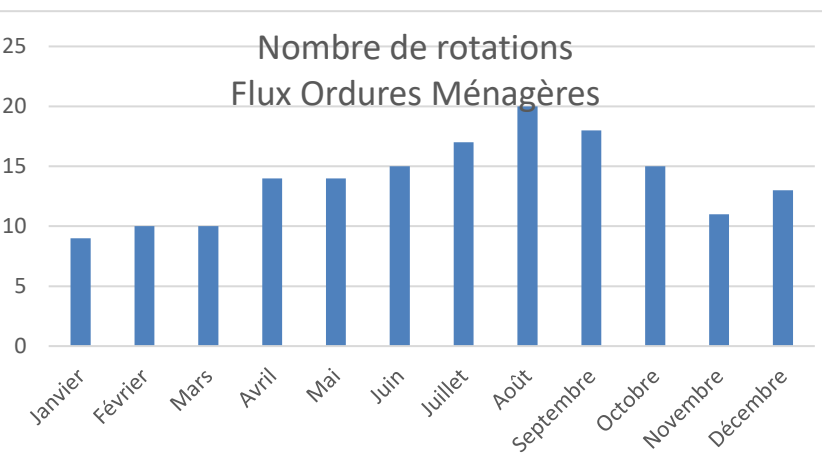
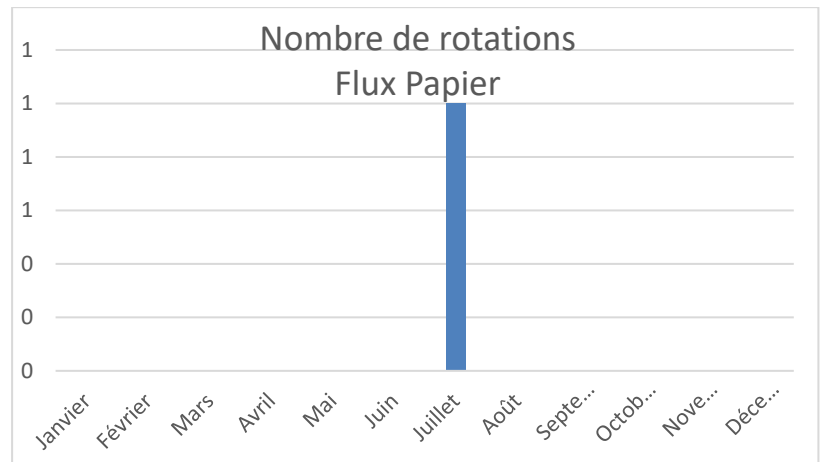
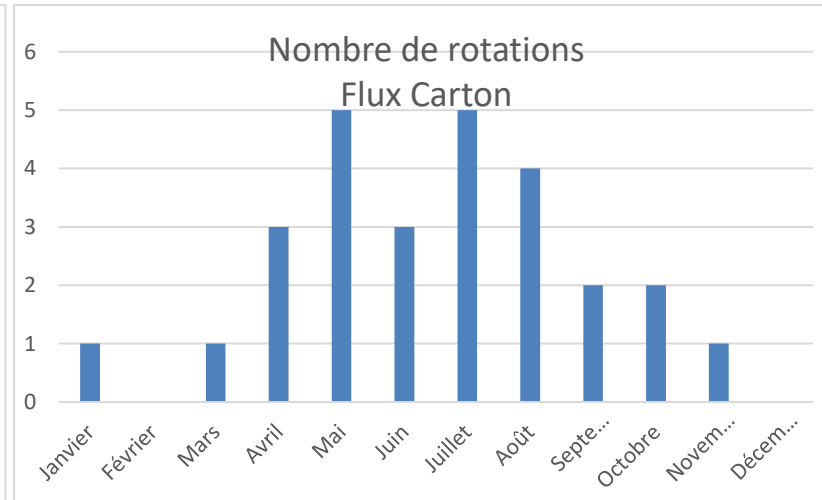
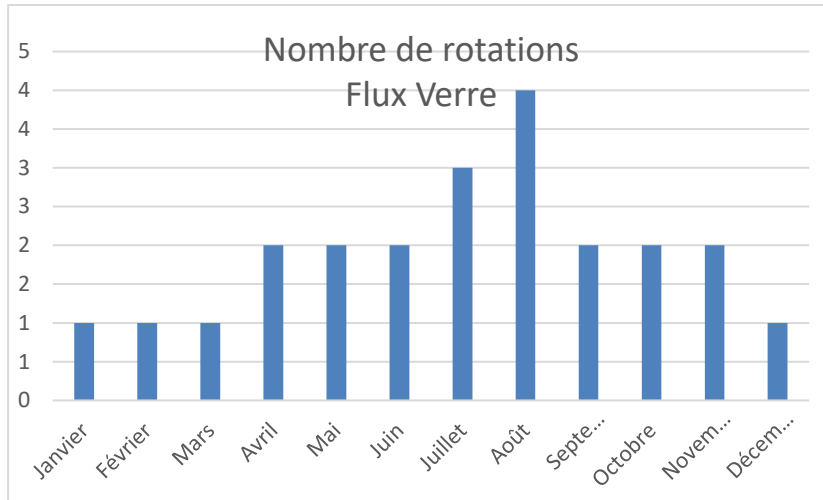
4 INFORMATIONS RELATIVES AUX PRESTATIONS DE TRAITEMENT DES DECHETS

4.1 Nombre d'enlèvements de bennes par nature de déchets

Nombre d'enlèvements de bennes par nature de déchets								
	ENC	VEG	BOIS	EMR	VERRE	CARTON	PAPIER	OM
Janvier	3	6	3	1	1	1	0	9
Février	6	8	7	1	1	0	0	10
Mars	5	3	5	1	1	1	0	10
Avril	4	4	5	2	2	3	0	14
Mai	3	5	4	2	2	5	0	14
Juin	2	3	3	2	2	3	0	15
Juillet	2	4	3	4	3	5	1	17
Août	1	4	3	3	4	4	0	20
Septembre	1	6	4	3	2	2	0	18
Octobre	3	10	6	2	2	2	0	15
Novembre	3	8	5	2	2	1	0	11
Décembre	3	8	5	2	1	0	0	13
TOTAL	36	69	53	25	23	27	1	166







4.2 Destination de traitement par benne et par nature de déchets

Flux	COLLECTEUR	Exutoires
Encombrants : Bellegarde ITA	NICOLLIN CAMARGUE	SITA BELLEGARDE
Végétaux : SEDE Tarascon	NICOLLIN CAMARGUE	SEDE TARASCON
Bois : Sud Broyage Nîmes	NICOLLIN CAMARGUE	SUD BROYAGE NIMES
EMR : PAPREC Lansargues	NICOLLIN CAMARGUE	PAPREC LANSARGUES
Verre : VDL – Vergèze	NICOLLIN CAMARGUE	VDL VERGEZE
Carton : PAPREC Recyclage Lansargue	NICOLLIN CAMARGUE	PAPREC RECYCLAGE LANSARGUE
Papier : PAPREC Recyclage Lansargue	NICOLLIN CAMARGUE	PAPREC RECYCLAGE LANSARGUE
OMR : Sita Bellegarde	NICOLLIN CAMARGUE	SITA BELLEGARDE
Ferraille : Durand AUbord recyclage	NICOLLIN CAMARGUE	DURAND AUBORD RECYCLAGE
DEEE : ECOLOGIC – Rousset	ECOLOGIC	ECOLOGIC ROUSSET
Huiles de vidange : Chimirec / Socodeli	CHIMIREC / SOCODELLI	
Huiles alimentaires : CollectLéo (2 fois en 2017)	COLLECTLEO	
Gravats	FORREST EMMANUEL	

5 INDICATEURS RELATIFS AUX USAGERS DE LA STATION DE TRANSIT

L'installation du pont bascule sur le site des Saintes Maries de la Mer a été réalisé en janvier 2018 et a nécessité une période de test et d'ajustement du logiciel. Depuis juin 2018, celui-ci fonctionne parfaitement bien et permet une analyse ainsi qu'une traçabilité totale des flux d'usagers et matériaux entrants.

5.1 Synthèse annuelle des usagers de la station de transit

Mois	Nombre d'usagers
janvier	98
février	99
mars	52
avril	53
mai	47
juin	42
juillet	48
août	18
septembre	36
octobre	18
novembre	30
décembre	7
Total Mois	548



5.2 Synthèse par type d'apport

janvier	Nbr Usagers	Poids (T)
BOIS CLASSE A	7	1,13
ENCOMBRANTS	9	1,6
GRAVATS	8	7,5
PLASTIQUE SANS REFUS	1	0,03
VEGETAUX	73	8,97
Total janvier	98	19,23

février	Nbr Usagers	Poids (T)
BOIS CLASSE A	12	5,36
ENCOMBRANTS	5	0,59
GRAVATS	6	1,85
PLASTIQUE SANS REFUS	2	0,39
VEGETAUX	74	8,41
Total février	99	16,6
mars	Nbr Usagers	Poids (T)
BOIS CLASSE A	14	2,45
ENCOMBRANTS	6	1,29
GRAVATS	4	2,33
PLASTIQUE SANS REFUS	3	0,21
VEGETAUX	25	2,85
Total mars	52	9,13
avril	Nbr Usagers	Poids (T)
BOIS CLASSE A	10	2,34
ENCOMBRANTS	19	4,1
GRAVATS	3	1,3
ORDURES MENAGERES	1	0,11
PLACOPLATRE EN MELANGE	1	0,29
PLASTIQUE SANS REFUS	3	0,3
VEGETAUX	15	2,67
VERRE	1	0
Total avril	53	11,11
mai	Nbr Usagers	Poids (T)
BOIS CLASSE A	6	0,92
ENCOMBRANTS	14	4,38
GRAVATS	5	2,55
VEGETAUX	22	3,27
Total mai	47	11,12
juin	Nbr Usagers	Poids (T)
BOIS CLASSE A	7	1,94
ENCOMBRANTS	19	3,55
GRAVATS	1	0,06
PLACOPLATRE EN MELANGE	1	0,06
PLASTIQUE SANS REFUS	1	0,04
VEGETAUX	12	1,21
VERRE	1	0,09
Total juin	42	6,95
juillet	Nbr Usagers	Poids (T)
BOIS CLASSE A	10	2,89
ENCOMBRANTS	16	5,13
GRAVATS	2	1,74
ORDURES MENAGERES	3	0,1
PLACOPLATRE EN MELANGE	1	0,04

PLASTIQUE SANS REFUS	1	0,24
VEGETAUX	13	1,27
VERRE	2	0,22
Total juillet	48	11,63
août	Nbr Usagers	Poids (T)
ENCOMBRANTS	9	0,63
PLASTIQUE SANS REFUS	2	0,07
VEGETAUX	6	0,56
VERRE	1	0,17
Total août	18	1,43
septembre	Nbr Usagers	Poids (T)
BOIS CLASSE A	4	0,31
ENCOMBRANTS	6	1,07
GRAVATS	3	1,86
PLASTIQUE SANS REFUS	1	0,02
VEGETAUX	20	2,01
VERRE	2	0,44
Total septembre	36	5,71
octobre	Nbr Usagers	Poids (T)
BOIS CLASSE A	3	0,21
ENCOMBRANTS	3	0,43
GRAVATS	2	0,22
PLACOPLATRE EN MELANGE	1	0
VEGETAUX	9	2,24
Total octobre	18	3,1
novembre	Nbr Usagers	Poids (T)
BOIS CLASSE A	4	0,41
ENCOMBRANTS	8	1,53
GRAVATS	2	0,96
PLACOPLATRE EN MELANGE	1	0,17
PLASTIQUE SANS REFUS	2	0,24
VEGETAUX	13	2,02
Total novembre	30	5,33
décembre	Nbr Usagers	Poids (T)
ENCOMBRANTS	2	0,14
VEGETAUX	5	0,26
Total décembre	7	0,4

5.3 Synthèse par usager

Usagers	Poids (T)	Nombre de Visites
ABDEL STEPHANIE IMMOBILIER	15,51	36
AUBERGE CAVALIERE	3,49	33
BARTOLO SARL	2,05	7
BAUZADAT ENTREPRISE	3,26	21
BIG MAT	0,05	1
DECHET. STE MARIE	1,47	7
EYMARD CEDRIC	0,45	1
GUILLOU BRUNO	0,77	5
HABITAT PLUS SARL	2,87	34
HOTEL LES ARNELLES	0,5	11
HOTEL MAS DES LYS	2,67	30
LA CIGALE	8,09	63
LES TOITS DE CAMARGUE	0,05	1
POSE MENUISERIE SERVICES	8,36	40
RONAT GUILLAUME	1,63	15
SACO	2,74	8
SEMIS	42,43	212
THALACAP CAMARGUE	2,29	13
VILLE DE SAINTES MARIES DE LA MER	3,06	10
Total Usagers	101,74	548

6 BILAN QUALITE SECURITE ENVIRONNEMENT

6.1 Bilan de l'AUDIT DE CERTIFICATION QSE


L'AFNOR, acteur de certification référence en France et à l'international, renouvelle chaque année la triple certification du Groupe NICOLLIN en matière de Qualité Sécurité Environnement (ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001).

De nombreux points forts ont été soulignés en 2019, tels que :

- Un stratégie de groupe déployée de façon cohérente au sein des agences d'exploitation
- Des processus d'exploitations bien définis
- Les bons résultats du Groupe en termes de renouvellement de marchés
- Une communication d'indicateurs opérationnels pertinents dans chaque agence
- Une très bonne maîtrise opérationnelle. Les équipes auditées connaissent bien leur métier et sont soucieuses d'une très bonne qualité de service.
- Une très bonne implication à la fois de l'équipe dirigeante des centres et des équipes rencontrées sur le terrain pour la satisfaction des clients et l'amélioration de la sécurité. On constate très peu de pénalités pratiquées sur les contrats avec les collectivités territoriales.

« Le Groupe NICOLLIN déploie un système de management intégré efficace. »

6.2 Politique managériale de « NICOLLIN CAMARGUE »



La politique de NICOLLIN CAMARGUE

Le centre de NICOLLIN CAMARGUE est pleinement engagé dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de ses prestations, des conditions de travail et de la protection de l'environnement. Cela se traduit aujourd'hui par l'obtention de la **certification ISO 9001 et OHSAS 18001**. Voici nos axes de travail pour les années 2017, 2018 et 2019.

Renforçons ensemble la position de force du Groupe Nicollin

Ce marché a été obtenu fin 2106 pour une durée de 10 ans. Il intègre la collecte des déchets ménagers, la gestion d'une déchèterie et un quai de transfert.

Garantissons la satisfaction client

Notre but ainsi que notre atout est le maintien de relations privilégiées avec nos clients. De façon à répondre à leurs attentes nous continuerions de traiter l'ensemble des demandes et réclamations avec **réactivité**. Nous leurs garantirons un **travail de qualité** et nous détecterons les éventuelles améliorations à apporter à notre service grâce à la réalisation **d'enquêtes satisfaction**, de **contrôles qualité**, et **d'audits internes**. Le but final étant de maintenir le « zéro pénalités ».

Préservons nos conditions de travail, notre santé et notre sécurité

Conscients que nos collaborateurs représentent la ressource stratégique de nos activités, nous n'aurons de cesse de continuer à veiller au respect de l'intégrité physique et mentale de nos agents.

Dans le but de limiter les **accidents de travail** et de garantir un certain bien-être au travail nous continuerons à :

- **Sensibiliser** les agents aux risques, aux modes opératoires et aux moyens de prévention liés à leurs activités. Cela se fera notamment au travers de « ¼ d'heure sécurité » (4/an au minimum) et de tests de situation d'urgence. Par ailleurs nous nous engageons à réaliser des (ré)-accueils au poste de travail pour toute nouvelle embauche, chaque 2 ans, au retour des FCO et lorsqu'un arrêt de plus de 8 jours survient.
- Dispenser les **formations cohérentes aux risques** que nos collaborateurs encourent tel que le risque routier. Par ailleurs une partie des salariés aura un rôle essentiel dans la lutte contre l'incendie en tant que Guide file et Serre file. Les formations PRAP auront toujours naturellement leurs places.
- **Sécuriser les conditions et l'environnement de travail** en équipant le site de nouveaux locaux du personnel, en créant un sens de circulation, la sécurisation du quai de la déchèterie (risque de chutes).
- Conserver de **bonnes relations sociales** au sein de l'entreprise. Les entretiens professionnels resteront un moyen de favoriser l'écoute et l'échange. D'autre part une campagne de dépistage des risques psychosociaux sera parallèlement menée avec la médecine du travail et le CHSCT.


Préservons notre environnement

Notre objectif environnemental prioritaire est la **maîtrise de nos rejets aqueux et du risque incendie**. Pour se faire des contrôles périodiques des installations sont effectués : visites régulières, vérification des moyens de lutte incendie, vérification des installations électriques. Ces contrôles annuels sont appuyés des certificats Q4 et Q18. L'installation d'une vanne obturatrice des réseaux est un projet qui verra le jour au courant de l'année 2017. Par ailleurs les déchets issus de la déchèterie tels que les huiles usagées, batteries ... devront être triés et traités par des repreneurs agréés.

Nous avons la ferme intention de respecter les exigences légales ainsi que les normes de Qualité-Sécurité-Environnement en vigueur.

Le succès de cette politique dépend avant tout de **l'implication de tous**, nous comptons sur votre adhésion et votre participation active pour qu'ensemble nous puissions atteindre ces objectifs.

Monsieur le Directeur
Serge CASINO



6.3 Bilan des réclamations NICOLLIN CAMARGUE

Afin de garantir une transparence de nos actions d'amélioration avec nos clients, le Groupe NICOLLIN s'est doté du logiciel IZYPEO.

Ce logiciel permet de piloter la démarche QSE de chaque agence et notamment :

- De gérer les plans d'amélioration,
- De gérer les contrôles internes de nos prestations,
- De saisir et gérer les réclamations,
- De saisir et suivre les indicateurs QSE par activité (collecte DM, Déchetterie, RH, QSE, Technique ...),
- D'éditer les comptes rendus d'exploitation

IZYPEO c'est aussi :

- Un espace de communication avec nos clients : liens vers des sites internet,
- Un espace de documents partagés,
- Un espace agenda partagé.

Les clients ont accès à IZYPEO en utilisant un navigateur Internet classique (Internet Explorer, Chrome, etc...) avec un identifiant et un mot de passe.

Cet accès à IZYPEO permet à nos clients d'avoir notamment accès en temps réel aux résultats des contrôles internes des prestations.



⇒ **Perspective : proposition d'accès pour la collectivité sur demande**

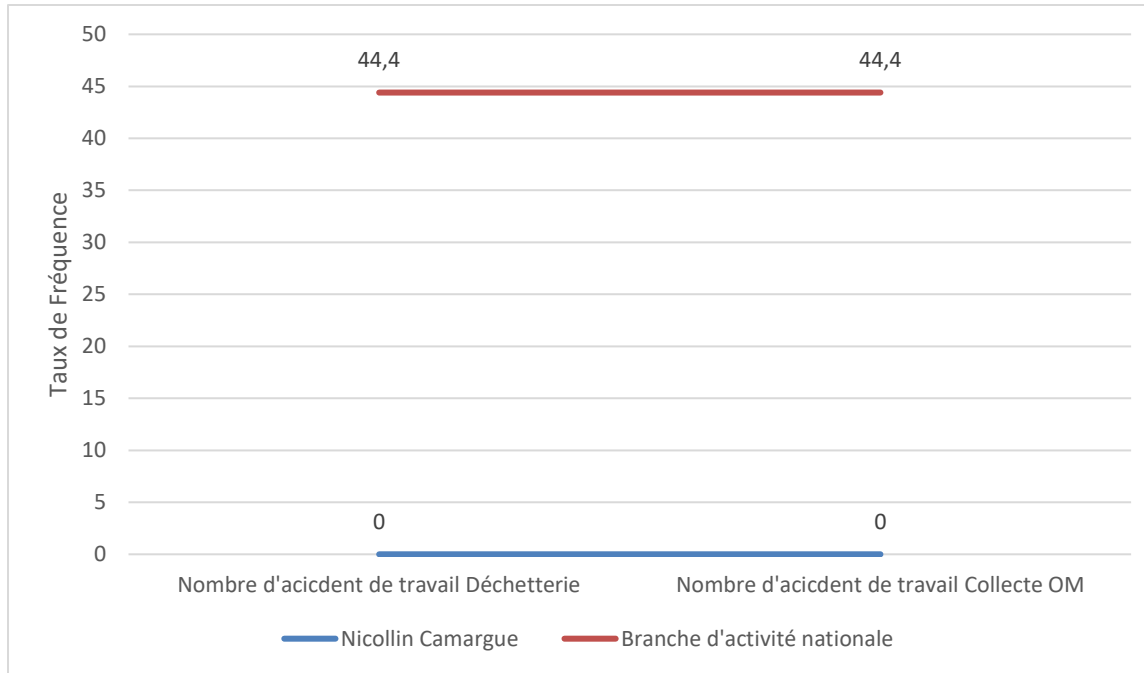
Pour l'année 2019, la société NICOLLIN CAMARGUE n'a reçu aucune réclamation des usagers et/ou du client.

6.4 Etat des accidents du travail

Les équipes de NICOLLIN CAMARGUE, fortes de leur implication quotidienne (auprès de leurs agents, peuvent mettre en évidence [l'absence d'accident du travail pour cette année 2019.](#)

En effet, de nombreuses actions liées à la sécurité sont mises en place et permettent d'atteindre ce résultat:

- Les quarts d'heure sécurité qui sont des formations au format courte au cours desquels le correspondant QSE aborde un thème en particulier. En 2019, les thèmes abordés ont été les suivants : « Gestes et postures », « Déversement accidentel de liquide sur la chaussée ».
- Les formations à la manipulation des extincteurs : 3 salariés de N Camargue ont suivi cette formation.
- Les accueils au poste. Ils consistent en une présentation des règles de sécurité spécifiques au poste de travail. C'est un moment d'échange avec le salarié concernant les enjeux sécurité directement liés à son poste de travail. En 2019, 100% des salariés ont reçu un accueil au poste.
- La lutte contre les substances psychoactives avec dépistage préventif.
- Des retours d'expérience par sensibilisation à travers des « flash info » qui traitent des accidents qui ont eu lieu dans d'autres agences du Groupe NICOLLIN.



$$TF = (nb \text{ des AT AA} / \text{heures travaillées}) \times 1\,000\,000$$

N
NICOLLIN

**FLASH INFO SMN
COLLECTE**



Le 12/09/2019 à 6h30 a eu lieu un grave accident au service collecte qui aurait pu être dramatique.

Circonstance de l'accident :

Pendant la collecte, un équipier de collecte a trébuché contre un trottoir ce qui l'a fait chuter à l'avant droit de la BOM. Le chauffeur ne l'a pas vu chuter au sol car il regardait dans son rétro l'autre équipier de collecte qui était en train de collecter les déchets côté gauche et lui a malheureusement roulé sur la jambe.

L'équipier de collecte a immédiatement mis la victime en sécurité.

L'équipage a appelé les secours.

La police est intervenue pour enquêter sur les faits ainsi que pour faire un dépistage alcoolémique du chauffeur et de la victime qui s'est révélé négatif.

Les pompiers sont intervenus et ont amené la victime aux urgences de Saint ROCH.

Etat de santé de la victime :

La victime a eu beaucoup de chance car il n'a que la cheville cassée, des hématomes et des petites plaies sur la jambe. Cet accident aurait pu être dramatique. De plus ses équipements de protections ont limités la gravité de ses blessures. La chaussure de sécurité a amorti le choc et protégé son pied.



Rappel des consignes de sécurité :

Chauffeur :

Durant la collecte, je reste en permanence vigilant sur les conditions de circulation (routière et piétonne). Je reste vigilant à la présence de mes équipiers de collecte. Je respecte le code de la route.

Equipier de Collecte :

Durant la collecte, je reste en permanence vigilant sur les conditions de circulation (routière et piétonne).
Je ne cours pas, ne saute pas.
Je porte ma tenue de travail obligatoire et ma casquette coquée.

Numéros d'urgence



N NICOLLIN **FLASH INFO ACCIDENT DE LA ROUTE**
 « Respecter les consignes de sécurité, elles nous protègent »

Aout 2019

CIRCONSTANCES DE L'ACCIDENT

Le 11 aout 2019 à 5h30 du matin sur l'Autoroute A1 à proximité de Seclin, alors que l'équipage se rendait sur Lille, un véhicule a percuté violemment la BOM par l'arrière alors qu'elle roulait sur la voie de droite.



CONSEQUENCES

Le chauffeur a alors perdu le contrôle du véhicule: le camion s'est couché côté passager, a rebondi sur la rambarde de sécurité de droite, a glissé en faisant plusieurs tonneaux et s'est retrouvé en travers des 3 voies de l'autoroute. Alors que l'équipage cherche à sortir de la cabine, un autre véhicule vient percuter à nouveau le camion par l'arrière.

Le chauffeur et l'équipier de collecte ont été rapidement pris en charge par les pompiers. Les salariés sont actuellement en soin, ils ont pu rentrer chez eux !

LA CEINTURE :
« Elle a sauvé nos vies »
Les 2 membres d'équipage de la BOM accidentée

Chaque année, + de 400 personnes perdent la vie pour n'avoir pas ou mal attaché leur ceinture de sécurité !!

SECURITE ROUTIERE
 TOUS RESPONSABLES

RAPPEL DES CONSIGNES DE SECURITE
RESPECTEZ LE CODE DE LA ROUTE,
ADAPTER VOTRE VITESSE A L'ENVIRONNEMENT
EN CABINE ATTACHEZ VOTRE CEINTURE DE SECURITE !

7 BILAN FINANCIER

7.1 Détail de Facturation client

Synthèse facturation NICOLLIN CAMARGUE 2018				Contenants et mise à disposition	Collecte et transport	Traitement et valorisation	Charge de gestion
Mois	prix total HT	TVA	prix total TTC	Dont prix total HT	Dont prix total HT	Dont prix total HT	Dont prix total HT
Janvier	94 432,43 €	8 907,25 €	103 875,67 €	10 965,44 €	50 782,94 €	17 771,74 €	14 912,31 €
Février	81 356,06 €	7 599,60 €	89 491,65 €	10 838,18 €	38 903,45 €	16 702,12 €	14 912,31 €
Mars	105 576,08 €	10 021,63 €	116 133,70 €	10 961,42 €	55 173,61 €	24 528,74 €	14 912,31 €
Avril	135 443,49 €	13 008,34 €	148 987,82 €	11 253,38 €	78 370,06 €	30 907,74 €	14 912,31 €
Mai	163 527,57 €	15 816,77 €	179 880,33 €	11 074,58 €	98 182,06 €	39 358,62 €	14 912,31 €
Juin	148 033,28 €	14 267,32 €	162 836,59 €	11 051,36 €	87 633,75 €	34 435,86 €	14 912,31 €
Juillet	188 494,33 €	18 313,45 €	207 343,77 €	11 074,58 €	117 351,92 €	45 155,52 €	14 912,31 €
Août	224 188,03 €	21 882,80 €	246 606,82 €	11 596,82 €	145 193,96 €	52 484,94 €	14 912,31 €
Septembre	141 335,89 €	13 597,59 €	155 469,47 €	11 009,90 €	82 543,87 €	32 869,81 €	14 912,31 €
Octobre	136 653,67 €	13 129,38 €	150 319,04 €	10 939,22 €	78 337,63 €	32 464,51 €	14 912,31 €
Novembre	101 494,91 €	9 613,49 €	111 644,39 €	11 021,06 €	52 018,29 €	23 543,25 €	14 912,31 €
Décembre	93 222,65 €	8 772,59 €	102 544,91 €	11 469,36 €	45 886,06 €	20 515,49 €	15 351,74 €
	1 613 758,39 €	154 930,21 €	1 775 134,16 €	133 255,30 €	930 377,60 €	370 738,35 €	179 387,15 €

8 PROPOSITION D'AMELIORATION DU SERVICE

8.1 Programme de formation et de sensibilisation du personnel

8.1.1 Renouvellement des formations obligatoires

Tout salarié affecté à la conduite d'un véhicule de plus de 3.5 tonnes de PTAC dans une entreprise relevant du champ d'application de la convention collective nationale des activités du déchet doit suivre une formation continue à la sécurité au cours de chaque période de cinq années consécutives de sa vie professionnelle, tant au regard des conditions d'exercice du métier que des conditions de sécurité.

Programme de la formation FCO :

- Thème 1 : Bilan Des Connaissances
- Thème 2 : Perfectionnement Aux Techniques De Conduite
- Thème 3 : Actualisation Des Connaissances Règlementaires
- Thème 4 : Prévention Des Accidents

Lors de la formation FCO, la **formation à la conduite rationnelle** est également dispensée :

- La conduite rationnelle, c'est une conduite :
- Economique, une consommation moyenne faible, une vitesse maximale faible et présentant peu d'écart avec la vitesse moyenne, un nombre de coups de frein et de ralentisseur faible.
- Souple, déterminée par des décélérations et accélérations faibles.
- Prévisionnelle, confortable et sécuritaire, caractérisée par une vitesse maximale peu élevée, un nombre de coups de frein diminué.
- Optimisée, par une sollicitation du moteur à son couple maximum, c'est-à-dire à son meilleur rendement (régime compris entre 1400 et 2000 tours / minute).

Programme :

- Analyse de l'accident : recherche des facteurs, étude de cas d'accident, analyse des causes, recherche de l'évitabilité
- Analyse du conducteur : le temps de réaction, la fatigue, les médicaments, l'hygiène alimentaire
- Le véhicule : l'accélérateur, la force centrifuge, l'énergie cinétique, le freinage, les pneumatiques, les types de collisions
- Les distances de sécurité
- La vision
- Le code de la route
- L'alcool

8.1.2 Formation continue

Madame BAULEZ-AUGUSTE, Responsable Qualité Sécurité Environnement animera une fois par trimestre un **Quart Heure Sécurité**. L'ensemble du personnel de collecte est concerné par cette formation.


La correspondante sécurité anime la réunion, est à l'écoute des salariés et les fait participer. Il prend en compte toutes les remarques sans jugement

L'objectif d'un Quart d'Heure Sécurité est d'identifier les risques et de trouver les mesures de préventions, organisationnelles, matérielles, environnementales ou humaines à mettre en place.


De plus, des formations aux procédures d'urgence sont délivrées par la correspondante sécurité, avec des tests pratiques et théoriques (sous forme de QCM) pour évaluer les connaissances régulièrement.

Les thèmes de ces procédures d'urgence évoluent selon les métiers des salariés :

- Piqûre / coupure
- Déversement d'hydrocarbure, d'huile ou de produit chimique
- Incendie d'une Benne à Ordures Ménagère
- Manipulation des extincteurs



PROCEDURE D'URGENCE
**Déversement hydrocarbure, huile,
 produit chimique ou eau souillée hors
 site**



Pensez à vous protéger et à protéger votre environnement immédiat.
Attention au sol glissant.
Evitez le contact des produits avec la peau.
Attention à un éventuel départ d'incendie.

Information :
 Toutes les procédures d'urgence et consignes de sécurité sont disponibles dans le guide QSE et sont affichées.

CAUSES

Ecoulement lors du remplissage ou de la distribution, usure de la cuve, fuite d'un bidon, mauvaise manipulation, ...

MESURES REFLEXES

AGENT : arrêter immédiatement le véhicule et allumer les warning

AGENT : avvertir votre surveillant le plus rapidement possible, puis l'atelier pour un dépannage

SURVEILLANT : se rendre sur site dès que vous êtes informés de la fuite

SURVEILLANT : à l'aide de l'équipage, baliser la zone immédiatement avec les cônes de sécurité dans votre coffre, puis disperser l'absorbant sur l'ensemble de la fuite

SURVEILLANT : si la quantité d'absorbant et de cônes qui vous détenez ne suffit pas, prévenez d'autres surveillants pour vous aider

SURVEILLANT : si le déversement est trop important, contacter le responsable de service qui mobilise ses surveillant les plus proches et ses équipes

AGENT : laisser agir le produit plusieurs heures, continuer votre secteur avec une nouvelle machine

SURVEILLANT : Faire nettoyer le produit absorbant plusieurs heures après l'avoir étaler (environ 24h)

MESURES DE PREVENTION ET DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

- Vérifier qu'il n'y ait pas de fuites au départ
- Mettre des gants lors de la dispersion du produit absorbant
- Faire attention où vous marchez pour ne pas glisser
- Rester à côté sur la zone glissante tant qu'elle n'est pas balisée, pour prévenir tous les usagers
- Etre vigilant à la circulation routière
- Chaque surveillant doit avoir 5 cônes de signalisation et 2 sacs de produits absorbants dans son coffre

8.1.3 Sensibilisation aux risques liés aux addictions

- Former le chef d'équipe (Monsieur LAMBERMONT) aux risques liés aux addictions (comment accompagner la personne) (formateur: ANPAA)
- Remonter via « fiche constat », les salariés à risque à la médecine du Travail.
- Sensibiliser l'ensemble du personnel: Organisation de journées sécurité sur nos agences (véhicule prévention, animation avec kit alcool et drogue, dépistages préventifs alcool et drogue)



8.2 Programme de communication auprès des usagers

8.2.1 Rappel du Contexte

8.2.1.1 Contexte financier

- ⇒ Hausse des coûts de traitement des Ordures ménagères (TGAP)
- ⇒ Faible performance de tri (cf. paragraphe 3.1.2)
- ⇒ Service à rationaliser

8.2.1.2 Engagements pris

- ⇒ Moyens de communication renforcés dans la collecte des déchets ménagers suivant la saisonnalité
- ⇒ Action de communication, auprès des usagers visant l'amélioration de la performance de tri

8.2.2 Cibles et outils de communication

8.2.2.1 Le Grand Public

Cibles	Type de communication	Supports
GRAND PUBLIC	Campagne de communication institutionnelle	Affiches panneaux libres, bâtiments municipaux ouverts au public, commerçants, Bulletin municipal, site internet
	Flyer explicatif	Boîte aux lettres, commerçants, office du tourisme,
	Page Facebook dédiée	une page spécifique dédiée sur la propreté et la gestion des déchets
	Communication des espaces propreté	Panneaux pédagogiques

8.2.2.2 Particuliers

Cibles	Type d'action	Focus
PARTCULIERS	Touristes, clients de campings, de loueurs, saisonniers	Via les partenaires : Office du tourisme, CHR
		Communication saisonnière
		Jeux concours estival
	Propriétaires secondaires	Informations et sensibilisation dédiées
	Collecte sélective dans 5 hameaux	Pioch Bodet, Cambon, Astouin, Méjanès, Pins Fourcat
		Communication et explication aux habitants
	Collecte sélective des sites touristiques	Château d'Avignon, Parc Ornithologique Pont de Gau
		Communication en français, traduite en anglais, allemand et espagnol

8.2.2.3 Professionnels

Cibles	Type d'action	Focus
<p>PROFESSIONNELS</p>	<p>Charte "PRO-SAINTEs"</p>	<p>Engagement des professionnels à respecter les consignes de tri (pliage cartons, utilisation déchèterie...)</p>
		<p>Tarifs "préférentiels" sur services dédiés aux pros (lavage de bacs avec désinfection, collecte spécifique...)</p>
	<p>Mise en place de services et grille de tarif PRO</p>	
	<p>Collecte sélective des déchets du marché</p>	<p>Communication et sensibilisation des marchands Communication auprès des clients en saison</p>